



Bulletin municipal de liaison du mois d'octobre 2020

*« Si Saint Vincent est clair et beau, on boira plus de vin que d'eau ».
« Quand octobre est à sa fin, dans la cuve est le raisin. »*

St Vincent fêté le 22 janvier est un martyr du IV^e siècle, il est le patron dans bon nombres de régions des vigneronns et taverniers.

Entretien avec Mr Arnaud Delonca président de la Cave Coopérative de Caramany.

La Cave Coopérative a été créée le 22 janvier 1923 (jour de la Saint Vincent), son but était de fédérer et de dynamiser l'activité agricole du village. Aujourd'hui cette structure salarie 5 permanents et regroupe 46 coopérateurs s'étant engagés à apporter toute leur production à la cave. Les trois principaux cépages travaillés sont la Syrah, le Carignan, et le Grenache.

Cette année les vendanges ont débuté mi-septembre pour une fin le 8 octobre dans un ordre tributaire des acidités, sucres et alcools recherchés : blanc, rosé, rouge.

Le domaine de récolte s'étend sur une superficie de 200 ha, avec une production moyenne de 28 hectolitres/ha. Pour l'appellation « Caramany Côtes du Roussillon Village » les parcelles vendangées doivent être sur l'aire Caramany, Bélesta, Cassagnes, et pour les assemblages posséder 40% de Syrah et 2 à 3 cépages, le Carignan étant obligatoirement vinifié en macération carbonique (grappe entière).

La production générale 2020 (environ 5000 hectos litres dont 300 en bio) devrait rester stable par rapport aux années précédentes même si certains viticulteurs ont été fortement impactés par les conditions météorologiques printanières humides (développement du mildiou), et les attaques, dès mi-juillet, des vignes par les sangliers. Ce fléau animal a impacté certaines parcelles jusqu'à 100%, c'est pour cette raison qu'une prévention par divers moyens matériels et collaboration avec les associations de chasse est capitale.

La diffusion et commercialisation de cette production se fait directement à la cave coopérative, avec l'aide d'un directeur commercial national chargé d'une promotion auprès des cavistes, de la restauration, ou de la grande distribution, d'une vente directe par internet, de négociants internationaux, et des promotions annuelles (fêtes de fin d'année).

Malheureusement les journées portes ouvertes de la cave, prévue initialement les 5 et 6 décembre 2020 seront annulées pour les raisons sanitaires que nous vivons tous.

L'ensemble de la commune souhaite un très bon travail à tous les coopérateurs et à la cave un très bon cru 2020.

LA VIE DE LA MAIRIE

1 octobre : Rendez-vous en Mairie avec Mme M.Blanc responsable du tourisme pour le PNR Corbières/Fenouillèdes

Quillan (11). Réunion PNR Labellisation du parc prévue début 2021.

99 communes sur 106 ont adhéré à la charte. Le territoire du parc couvre 1781 km2 et compte 29 353 habitants.

2 octobre : Réunion en Mairie avec Mr Le Sous-Préfet de Prades, le Maire d'Ansignan, La Mairie de Caramany, et le responsable de la gendarmerie de Latour.

Abords du Lac, et aides à l'équipement en matériel des communes.

7 octobre : St Paul de Fenouillet. Comptabilité et transfert à la Communauté de Communes du service : eau et assainissement

8 octobre : Formation d'un conseiller municipal : eaux pluviales

Rendez-vous en Mairie pour la gestion du transport à la demande.

Caudiès Réunion SIOCCAT (occitan/catalan).

Séance de travail en Mairie sur le parking et les difficultés de circulation des services de secours place du Château. Envoi d'un courrier d'appel à la tolérance aux utilisateurs de cet espace public.

9 octobre : Réception en Mairie des journalistes de la revue Cap Catalogne pour la remise de plusieurs numéros des mois d'octobre/novembre 2020.

12 octobre : Réunion de travail en Mairie pour une réflexion sur la restauration de nos gîtes Communaux.

13 octobre : St Paul de Fenouillet. Assemblée Générale de l'association pays vallée de l'Agly : aide aux initiatives sur le territoire.

Rendez-vous avec le SYDETOM et la Communauté de Communes pour définir l'emplacement d'un nouveau container à verre au boulodrome.

14 octobre : Maury. Comité Syndical SMBVA. Bassin vallée de l'Agly.

15 octobre : St Paul de Fenouillet. Réunion PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

16 octobre : Bélesta/Caramany. Conseil d'école.

22 octobre : St Paul de Fenouillet. Assemblée Générale de l'Office de Tourisme de la Communauté de Commune.

27 octobre : St Paul de Fenouillet. MAPA n°4. Commission d'appels d'offres.

29 octobre : En Mairie, présentation par un groupe de Conseillers d'une solution de stationnement place du Château : Envoi d'un deuxième courrier aux utilisateurs, présentant une future matérialisation de 9 places de véhicules

VIE CITOYENNE

Le Maire tient à remercier les habitants du village pour leurs actions et observations constructives.

Santé.

-En cette période de crise sanitaire, les mesures Préfectorales anti COVID (tenues à jour) sont affichées à l'extérieur de la Mairie.

-Pour les citoyens ayant des difficultés de transport dans ce contexte sanitaire contraignant, Monsieur Le Maire se propose d'assurer un service de courses de première nécessité : Pour toute demande, vous pouvez téléphoner au 06 11 39 40 47.

Travaux.

-Travail et étude d'un marquage au sol de places de parking respectueux de l'esthétique de la place du Château.

-Pose de deux nouvelles rambardes métalliques de sécurité (établissements Gardella) rue de la poste et aux jardins partagés, peinture des anciennes rambardes par nos agents communaux.

Médias.

-Saluons le très bel article de journal (8 pages) paru dans la revue touristique Cap Catalogne (n°109 octobre/novembre) sur Caramany et ses structures d'accueil (Gîtes communaux, restaurant, cave coopérative, plan d'eau, etc).

Toute l'équipe municipale vous souhaite une très bonne lecture et vous donne rendez-vous le mois prochain.



Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi, 8h30-12h30 vendredi 8h30-12h00

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service départemental de taxi le mercredi et vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Muriel. Ouverture jeudi 9h30-11h00. Tel : Mairie.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 37 05 07 74

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 36 36 79

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîcher : Samedi matin à partir de 9h30

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 06 83 38 59 08.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.